

EDITORIAL



Chères Consoeurs, chers Confrères,

C'est avec un immense plaisir que nous vous offrons en lecture ce deuxième XPERT EVENEMENTS en rapport avec les actions de l'Ordre du 2ème semestre 2014. Vous pourrez apprécier la variété des actions, classées par cible en terme de communication :

- Les actions en vue d'information de la profession avec notamment la journée du Club Fiscal et la réunion d'information sur le Compte fiscal « impôts.gouv »
- La première journée des Stagiaires qui a remporté un vif succès en réunissant le 5 décembre les responsables du stage et les stagiaires
- La première journée des Associations en co-organisation avec les commissaires aux comptes ; laquelle a été largement médiatisée et a connu un retour très positif dans le domaine privé, public et associatif
- Viennent ensuite les actions en direction des entreprises et des créateurs d'entreprise, en partenariat avec la chambre des métiers, la chambre de commerce, Pôle Emploi, le Conseil Général
- Egalement deux conférences sur la DSN en partenariat avec la CGSS, avec qui nous venons de signer une convention et sur les Risques Psycho-Sociaux en partenariat avec la SISTBI

Enfin nous avons consacré la fin de cet XPERT aux moments forts de la profession avec le Congrès de Lyon, la journée des Assemblées générales ainsi que les Universités de la Profession Comptable de l'Océan Indien.

Une nouvelle fois, le stand des Dom était à l'honneur au Congrès de Lyon, grâce au dynamisme de nos partenaires, de notre secrétaire générale et de notre miss Réunion, toujours aussi attendue. Nous gardons tous en mémoire cette belle soirée des congressistes réunionnais à l'atelier Robuchon, beau moment de confraternité, merci à Gilbert Barré pour cette bonne adresse.

La journée des assemblées de l'Ordre et de la Compagnie a permis à nos partenaires de rencontrer la profession dans un nouvel espace dédié que nous avons négocié avec le Lux.

Ce nouveau format sera maintenu en 2015 avec un déjeuner à l'ombre cette fois, au milieu de l'espace partenaires.



Merci pour votre présence tout au long de cette journée, nous comptons encore sur vous cette année.

En clôture des AG, ce fut la séquence émotion avec la prestation de serment des nouveaux diplômés, pour la première fois entourés de leur famille à cette occasion.

La soirée de la profession au Copacabana, les pieds dans le sable, a connu quant à elle un grand succès, surtout sur la piste de danse improvisée, avec son DJ « à l'imprévu ». Soirée à ne pas manquer cette année !

Le lendemain se tenaient nos UPCOI, cette manifestation nous permet comme à l'habitude d'accueillir nos homologues étrangers et d'aborder des thèmes de l'économie qui intéressent les chefs d'entreprise et les institutions réunionnaises. Avec cette 5ème édition « Développement de l'Océan Indien, Anticipons les métiers de demain » ce sont 4 ateliers qui ont été déclinés allant de l'analyse des besoins qui appellent de nouveaux métiers, en passant par le cabinet du futur, jusqu'aux technologies qui transforment nos métiers, sans omettre de parler de l'approche formation nécessaire à cette anticipation.

La conférence de clôture nous a emmené dans la stratosphère avec l'intervention de notre conférencière Mylena Pierremont, consultante en stratégie pour les plus grands groupes mondiaux et membre de la World Future Society à Washington.

Un grand merci à nos bénévoles et à nos partenaires, votre soutien est précieux et nous vous en sommes reconnaissants.

Marcelino BUREL

Journée du club fiscal

01 / 09 / 2014

4 ateliers programmés :

- Les conditions de déductibilité des provisions : une nouvelle donne
- L'option pour l'impôt sur les sociétés des SCI
- Actualité du contrôle fiscal des entreprises
- Actualités fiscales locales



Animés par :

C. POLIGONE-LOGEAIS et J-P. COSSIN

A. LALA et J-P. COSSIN

I. CARMI et J-P. COSSIN

R. AMATO et J-F. AROULDASSOU

70
PARTICIPANTS



Conférence sur « Le compte fiscal »

25 / 11 / 2014

- Réunion d'information sur les modalités pratiques pour consulter et régler les avis CFE pour le compte de la clientèle des cabinets



30
PARTICIPANTS

Animation par Didier PAQUIRY de la DRFIP et Pierre BOURSIER,
Expert-comptable et Commissaire aux Comptes



Conférence sur « L'actualité jurisprudentielle de la TVA »

28 / 10 / 2014

Les points abordés :

- Le traitement des indemnités et des contributions exceptionnelles, du versement forfaitaire aux Ehpad.
- Exonérations : locations de terrains non aménagés.
- Base d'imposition : réduction de prix accordée par un intermédiaire au consommateur final, ventes assorties d'un crédit gratuit.
- Droit à déduction : dépenses engagées en vue de la conservation des titres, frais exposés à l'occasion d'une cession de titres, prorata de déduction : refus d'un prorata mondial.
- Opérations impliquées dans une fraude.
- Régularisation de la TVA facturée à tort.

Conférence animée par :



Isabelle CARMI, Expert-comptable
Animatrice agréée auprès du Club Fiscal



Jean-Pierre CASIMIR, Professeur de Droit fiscal
à l'Université de Bourgogne



N°1 réunionnais de la
**PROTECTION
SOCIALE**
complémentaire

LE GROUPE CRC, **ENGAGÉ À VOS CÔTÉS**

NOUS NE SOMMES PAS UNE BANQUE.
NOUS NE SOMMES PAS UNE ASSURANCE.

**NOUS SOMMES LA SEULE INSTITUTION DE PRÉVOYANCE RÉUNIONNAISE,
N°1 DE LA PROTECTION SOCIALE.**

Engagés à vos côtés depuis plus de 35 ans, nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Professionnels, particuliers, nos experts sont à votre écoute et disposition pour vous conseiller et vous accompagner sur toutes questions relatives à votre santé, votre retraite et votre prévoyance.

► Nous contacter



0262 900 100

www.groupecrc.com



Journée des stagiaires

05 / 12 / 2014

1ère
Edition



- Présentation des responsables du stage au sein des Institutions
- Animation d'ateliers par les contrôleurs de stage
- B to B avec les stagiaires
- Instant ludique

70
PARTICIPANTS



Journée des Associations

1ère journée annuelle dédiée aux Associations

28 / 08 / 2014



Ronan BOILLOT Sous-préfet chargé de la cohésion sociale

Thèmes abordés en ateliers :

- Associations et impôts commerciaux : menaces et opportunités
- Actualité des associations : Evolutions et perspectives
- Associations et solutions de financement

Conférence de clôture sur La gouvernance associative – risques et responsabilités



Philippe GUAY (CNCC)



Françoise BOISVERT (CSOEC)
David PIGASSE (France Active)



Denis LESPRIT (CNCC)



avec des témoignages de dirigeants d'association



300
PARTICIPANTS

Journée d'accès au droit et à la gestion pour les artisans

Organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

25 / 08 - 05 / 09 / 2014

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
vous aide et vous accompagne

**JOURNÉES
D'ACCÈS AU DROIT
ET À LA GESTION
POUR LES ARTISANS**

GRATUIT

Ateliers, rencontres individuelles,
conseils, avec des professionnels
ou experts (huissiers, notaires,
avocats, expert comptables)

de 8h30 à 16h00

Lundi 25 août
Antenne Sud CMA - Site Campus Pro
65 rue du Père Lafosse - Saint-Pierre
Tél. 0262 96 12 45

Vendredi 5 septembre
Siège CMA - 42 rue Jean Cocteau
Champ Fleuri - Saint-Denis
Tél. 0262 90 81 60

Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région
Ile de La Réunion

REGION REUNION
www.regionreunion.com

- Animation d'atelier sur la « détection des signaux d'alerte des difficultés en entreprise »
- Accueil des artisans en B to B

*Merci à nos Experts-comptables
bénévoles :*

David AUBRY

Raj BHOLAH

Jean-Luc CHANE SAM

Arnaud FAYOL

1er Salon régional du BTP

Organisé par la Chambre de Commerce et de l'Industrie
de La Réunion

09 / 06 / 2014



- Accueil des artisans en B to B



Merci à notre Expert-comptable bénévole :

Pierrick MITAINE

Réunions sur la création d'entreprise

En partenariat avec le Pôle Emploi

- Signature d'une Convention de partenariat avec le Pôle Emploi en avril 2014
- Animation de réunions « Club créateurs » de Pôle Emploi



30
PARTICIPANTS

Formation des conseillers référents en création d'entreprise de Pôle Emploi

Merci à nos Experts-comptables bénévoles :

*Rémy AMATO
Anne-Sophie BENAVENTE
Raj BHOLAH
Vincent HOAREAU-GRUCHET
Christophe LABOULET
Michel MOUTOUSSAMY*

Trophées de l'entrepreneur de l'année 2014

Concours organisé par

la Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Réunion

14 - 15 / 10 / 2014

- Membre du Jury des catégories « Créateurs » et « Repreneurs »



Les lauréats de 2014

Merci à nos Experts-comptables bénévoles :

*Naïm INGAR
Patrick NAGRE*

17ème Edition du concours Challenge des créateurs

Organisé par le Conseil Général

16 / 10 - 27 / 11 / 2014



- Participation à la conférence de presse de présentation
- Membre du Jury
- Tenue d'un stand pour échanger avec les créateurs d'entreprises
- Remise de prix aux lauréats

Merci à nos Experts-comptables bénévoles :

*Sandrine BIANCHI
Jean-Luc CHANE SAM
Christophe MAUNIER*

Un nouveau service dématérialisé du RSI pour faciliter aux professionnels de l'expertise comptable la gestion des cotisations sociales des indépendants

Le RSI, en concertation avec le Comité social du conseil supérieur de l'Ordre des professionnels de l'expertise comptable, propose depuis le mois de juin aux experts-comptables un service visant à faciliter la gestion des cotisations sociales des indépendants.

Pour tous les acteurs de l'entreprise, le temps est une denrée précieuse. Et tout spécialement pour les indépendants, qu'ils soient artisans ou industriels et commerçants ! Plus encore que d'autres, ils doivent compter sur leurs propres forces, pour assurer la bonne marche de leur entreprise, pour développer leur activité, et répondre aux attentes de leurs clients.

Afin de répondre à l'exigence de simplicité et de gain de temps des indépendants, le RSI développe à leur attention depuis janvier 2012 une gamme de services dématérialisés destinés à faciliter la gestion de leur protection sociale et complète cette offre depuis le mois de juin 2013 avec un nouveau service dédié aux professionnels de l'expertise comptable.

« Mon compte » : la protection sociale des indépendants plus simple

Avec le service « Mon compte », le RSI simplifie les démarches administratives et le suivi de la protection sociale des indépendants. Historique des versements des cotisations sociales, suivi en temps réel des échéances, téléchargement d'attestations, déclaration d'estimation de revenus, régularisation anticipée, relevé de carrière pour la retraite... les chefs d'entreprise indépendants peuvent suivre et gérer plus rapidement leur protection sociale à partir du portail www.rsi.fr.

Aujourd'hui accessible aux artisans, industriels et commerçants, le service « Mon compte » sera progressivement ouvert à l'ensemble des chefs d'entreprise liés au RSI. A ce jour, plus de 350 000 indépendants ont ouvert leur compte.

un service nouveau pour faire gagner du temps aux professionnels de l'expertise comptable

Répondant aux sollicitations du Comité social du CSOEC, la mobilisation du RSI pour des solutions plus simples en phase avec les besoins des entreprises, va désormais au-delà des seuls indépendants. Sur la base de travaux menés avec des représentants du Comité social et un groupe test d'experts-comptables, le RSI lance un service dédié aux professionnels de l'expertise comptable pour leur faciliter la gestion des cotisations sociales de leurs clients artisans, industriels et commerçants. Avec « Mon compte », les professionnels de l'expertise comptable vont disposer d'un outil nouveau, qui va leur faire gagner du temps au quotidien.

Grâce à ce service, un expert-comptable peut créer son portefeuille de clients artisans, industriels et commerçants, ressortissants du RSI. Après autorisation préalable de leur part, il peut accéder directement aux informations sur les cotisations sociales de ses clients et bénéficier des services proposés aux indépendants.

Dans les cabinets d'expertise comptant plusieurs collaborateurs, un accès peut être configuré pour chacun d'eux, permettant ainsi la fluidité de l'organisation et la facilité d'information.

Enfin, un simulateur accessible sur rsi.fr permet d'établir une simulation des cotisations sociales avec les taux et barèmes en vigueur sur l'année en cours, soit à partir d'une estimation de revenus, soit à partir de la base forfaitaire en début d'activité.

Gain de temps, facilité d'accès, simplification des démarches : le service « Mon compte » sur le portail RSI.fr marque une nouvelle avancée dans la relation entre les professionnels de l'expertise comptable et les équipes du RSI, pour une gestion améliorée de la protection sociale des indépendants.





- Signature d'une convention de partenariat avec la CGSS le 10/02/2015
- Mise en place d'un dispositif de référent CGSS au sein des cabinets afin de fluidifier les échanges



REDUCTION DE LA COTISATION d'ALLOCATIONS FAMILIALES

Suite à une mise à jour effectuée par l'ACOSS le 29 janvier 2015 et parue sur urssaf.fr, le nouveau point à prendre en compte est le suivant :

La réduction de la cotisation Allocations Familiales sur les salaires < 1,6 SMIC (*le taux de cette cotisation étant ramené à 3,45 % au lieu de 5,25 %*) s'applique aussi aux bénéficiaires de la LODEOM, suffisant que que l'employeur entre dans le champs de la réduction FILLON pour y prétendre (*et non qu'il applique la réduction Fillon*).

EN PRATIQUE : Sur votre BRC, pour tout salaire supérieur à 1,5 SMIC vous devez utiliser le CTP 430 au taux de 1,80 % d'Allocations Familiales (*en même temps que le CTP 100*).

« DSN »

En partenariat avec le Cercle DSN de la CGSS

13 / 11 / 2014



- Réunion de travail avec les partenaires de la CGSS
- Conférence sur la “DSN réservée à la profession” à l’Hôtel Créolia



Les membres du Cercle DSN avec les partenaires

« La santé au travail et les risques psycho-sociaux »

Organisé avec LA SANTÉ AU TRAVAIL

18 / 12 / 2014



LA SANTÉ AU TRAVAIL
sistbi



- Développement de l'enjeu de la santé au travail qui met la performance sociale au service de la performance économique
- Conférence animée par 2 Professeurs spécialistes du CHU de Toulouse



30
PARTICIPANTS



LA SANTÉ AU TRAVAIL
— sistbi —

La santé dans votre entreprise, c'est leur mission !

Eviter toute altération de l'état de santé des salariés du fait de leur travail permet de mieux gérer les coûts. C'est pourquoi cette préoccupation occupe une place de plus en plus importante au sein d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Pour répondre aux obligations de ses adhérents, SISTBI Réunion a développé une large palette d'activités.

Chefs d'entreprises, attention : Vous êtes responsables de la santé et de la sécurité de vos salariés dans votre entreprise !

«L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé, physique comme mentale, des travailleurs» énonce l'article L4121-2 du Code du travail. Pour répondre à cette obligation, chaque employeur est tenu d'adhérer à un service de Santé au Travail.



De gauche à droite : Hélène DECUN, interne - Dr Geneviève LIBERTINO, médecin du travail - Dr Nicolas RATHELOT, médecin du travail.

Plus de 40 ans au service de la santé des travailleurs réunionnais

Présent sur le territoire depuis 1971, le Service Interentreprises de Santé au Travail du Bâtiment et Interprofessionnel (SISTBI) accompagne les entreprises afin de leur permettre de satisfaire à leurs obligations. Créée à l'origine pour les entreprises du bâtiment, l'association s'est rapidement ouverte à tous secteurs d'activité. Aujourd'hui, SISTBI Réunion compte 4 cabinets médicaux, 1 centre mobile, 1 service adhérents et 1 équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par 8 médecins du travail et composée de 1 infirmier, 4 intervenants en Prévention des Risques Professionnels, 5 Assistantes techniques en Santé au Travail, pour un effectif surveillé de 30.000 salariés pour 2600 entreprises adhérentes.

Les missions de l'association se sont considérablement élargies au fil de l'évolution de la réglementation ayant notamment entraîné, en 2004, le renforcement des actions de prévention en entreprise et la modification de la périodicité des visites médicales. En 2012, la réaffirmation de la pluridisciplinarité des services a permis de confirmer l'évolution de la Médecine du Travail vers la Santé au Travail.

Pour assister ses médecins du travail tout du long de leurs activités médicales (visites obligatoires et occasionnelles) comme de terrain (études, aménagements des postes, mesures de bruit, d'éclairage, évaluation des risques chimiques...), SISTBI Réunion s'entoure de l'expertise technique d'infirmières, d'intervenants en Prévention des Risques Professionnels, d'assistantes en santé au travail et de secrétaires médicales.

«Les services de Santé au Travail interviennent dans tous les domaines relatifs aux risques professionnels en apportant leur aide aux employeurs, souvent «noyés» par la complexité du système» résume le Docteur Geneviève Libertino, médecin du travail SISTBI.

Conseiller du chef d'entreprise

Interlocuteur privilégié des entreprises dans les domaines de l'amélioration des conditions de vie au travail, de l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail, de la protection des salariés contre l'ensemble des nuisances, de l'hygiène de l'établissement... le service de santé au travail participe aux réunions du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés et intervient également en soutien aux employeurs dans la mise en place de leur document unique (obligation légale), de même que dans la mise en place de l'évaluation des risques psychosociaux, «dont l'impact est encore très souvent mésestimé par les employeurs» note le Docteur Libertino.

Sur son site Internet, SISTBI met en ligne l'ensemble des documents qui permettent à l'entreprise de se tenir au courant de ses obligations et de leur évolution dans le temps. Par ailleurs, ses services administratifs restent disponibles pour répondre à toutes les demandes qui concernent la santé, la sécurité et la prévention.

Avec ses partenaires (Direction du travail, Sécurité sociale, Chambres de commerce et de métiers...) réunis par une charte, SISTBI participe à des réunions régulières qui lui permettent d'initier des actions communes, à l'instar du Salon Eloïse, premier événement consacré aux problématiques de prévention à La Réunion.

SISTBI s'engage dans une démarche qualité pour être encore plus proche de ses entreprises adhérentes, le premier objectif étant de rencontrer systématiquement tout nouvel adhérent. L'occasion de faire le point et de lui poser toutes vos questions.

Nous contacter : **02.62.572.572 - sistbi@sistbi.com - www.sistbi.re**
Service Interentreprise de santé au travail du Bâtiment & interprofessionnel

Congrès National de Dijon

DU 08 AU 10 / 10 / 2014



En partenariat avec :

IRT – BRASSERIE DE BOURBON –
NEXA – AIR AUSTRAL – HOTEL LUX –
CRI – HOTEL LE CILAOS – AGEFOS –
COMPTOIR MELISSA – EUROPCAR et
en présence de Miss Réunion 2014

Prix décernés aux heureux gagnants du
tirage au sort :

1er prix : un voyage Paris /Réunion AR
offert par Air Austral avec séjour
au LUX et à l'hôtel
LE CILAOS et une mise à
disposition d'un véhicule
Europcar

2e prix : Colis de Fleurs et fruits offert par
le Comptoir Melissa



Classe Confort

Nouvelle ambiance Classe Confort,
ou le bien-être à l'ombre d'un palmier.

Plus de sensations

Ecouteurs haute qualité

Plus de qualité, la Classe Confort bénéficie de casques audio plus performants, pour vous immerger au mieux dans votre choix de divertissement.

Plus de raffinement

Nouvelle carte de vins

Plus de raffinement, le service du vin se fait désormais à la grande bouteille.

Plus de saveurs

Repas gourmets

Plus de goûts, il vous sera proposé 3 plats au choix, qui peuvent être réservés jusqu'à 72h avant le départ

Le bien-être selon Michel
passager Classe Confort

VOUS SEREZ TOUJOURS
AU CŒUR DE NOTRE COMPAGNIE.

N° Indigo

0825 013 012

ou dans votre agence de voyage 0,15 € TTC/mn

air-austral.com



AIR AUSTRAL

<http://www.air-austral.com/abonnement.html>

Assemblées générales de la Profession

03 / 11 / 2014



Présentation des activités
des commissions



Elus du CROEC



Elus de la CRCC



Les nouveaux experts-comptables avec leurs familles



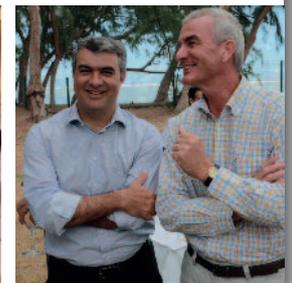
Les nouveaux commissaires aux comptes

MOMENTS FORTS DE LA PROFESSION

PRIX NUMERIA



Invités et participants à la journée des Assemblées Générales



soirée de la profession



MOMENTS FORTS DE LA PROFESSION

ESPACE PARTENAIRES



DÉVELOPPEMENT DE L'OCÉAN INDIEN :

Anticipons les métiers de demain



Le 4 novembre 2014 - 5^{èmes} Universités
de la Profession Comptable de l'Océan Indien

LUX*

ILE DE LA REUNION

Venez profiter d'un séjour dans un cadre unique !
À des prix préférentiels pour tous les acteurs de la profession comptable

202€ par nuit

en chambre supérieure double petits déjeuners inclus

165€ par nuit

en chambre supérieure single petit déjeuner inclus

Offre valable du 1er janvier au 31 juillet 2015,
Taxe de séjour en supplément.

Jusqu'à un enfant de 12 ans dans la chambre des parents
Supplément de 40€ avec le petit déjeuner inclus.

Information et réservation au 02.62.700.500

LUX* Ile de La Réunion, 28, rue du Lagon 97434 L'Ermitage Saint-Gilles-Les-Bains
T 262 (0) 262 700 000 F 262 (0) 262 700 044

luxresorts.com

Développement de l'Océan Indien : Anticipons les métiers de demain

04 / 11 / 2014

Cérémonie d'ouverture



Ibrahim DINDAR,
représentant du Conseil Général



Philippe JEAN-PIERRE,
représentant de la Région Réunion



ATELIER 1 : Nos besoins évoluent, quels nouveaux métiers ?



Jean-luc CHANE SAM et Jocelyne ATIVE,
animateurs de l'atelier

Contenu de l'atelier :

Nos besoins et nos modes de consommation sont en pleine mutation : une durée de vie qui s'allonge, une démographie en croissance, des défis énergétiques de plus en plus sensibles, des nouvelles générations qui consomment différemment !

Face à ces enjeux, comment nos entreprises se préparent elles ?

Quels sont les métiers dont elles auront besoin demain ?

Intervenants :

- Harry RAZAFINARIVO - A2ID
- Johny DIJOUX - PROXIM'SERVICES
- François GAUVRIT - CRETE D'OR
- Philippe FABING - SAGIS
- Brinda RAMASAWMY -
UNIVERSITE DE MAURICE



Fabrice FABING du cabinet SAGIS



Brinda RAMASAWMY du Département Agricole
de l'Université de Maurice

ATELIER 2 : Le cabinet du futur



Contenu de l'atelier :

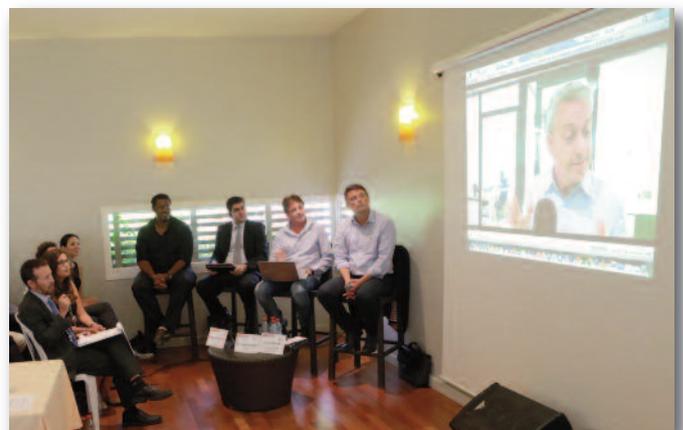
Notre marché est en pleine mutation : évolutions de notre environnement et des règles du jeu, nouvelles attentes de nos clients, concurrences accrues.

La révolution numérique et les nouvelles générations nous poussent à nous réorganiser et à redéfinir notre façon de travailler.

Face à ces enjeux, comment nos cabinets se préparent-ils ?

Quels seront les cabinets du futur ? A quoi serviront-ils ?

Quels seront les facteurs clés de succès dans l'avenir ?



Intervenants :

- **Hervé GRANET** -
Cabinet d'expertise comptable AXENS
- **Philippe PREVOST** - ENNEA
- **Raakesh KHANDOO** -
Expert Comptable en Afrique du Sud

Atelier animé par :

- **Jean-pierre GRANET**
- **Rémy AMATO**



ATELIER 3 : Comment les technologies numériques transforment les métiers ?

Contenu de l'atelier :

Face aux avancées technologiques, le fonctionnement des entreprises est en pleine mutation. Comment anticiper les créations des postes du futur et préparer à de nouveaux métiers ? Quelles seront les compétences numériques à mettre en œuvre ?

Quels seront les facteurs clés de succès dans l'avenir ?



Intervenants :

- Elisabeth PEGUILLAN - TECHNOPOLE
- Frédéric CORMEROIS - BRED
- Philippe ARNAUD - ARTIC
- Philippe JEAN PIERRE - CRI
- Thomas WHITE - NS2B
- Iharizaka RAHAINGOSON - IBONIA MADAGASCAR

Atelier animé par :

- Sandrine BIANCHI
- Malik EL H'ADJ TIAMIOU



ATELIER 4 : Se former aujourd'hui pour les métiers de demain



Intervenants :

- Brice VIRGINIUS - AGEFOS Réunion
- Pascal PICARD, IAE Réunion
- Séverine NIRLO - REGION Réunion
- Carole JOST - FFP
- Rakeesh KHANDOO : expert comptable en Afrique du Sud
- Kevin DIJOUX et Danisse NAZARALY - stagiaires IAE

Atelier animé par :

- Gilbert BARRE
- Bernard FONTAINE

Contenu de l'atelier :

Réforme de la formation : qu'est-ce qui change pour nos cabinets et nos clients ?

La future loi sur la formation : une révolution culturelle ?

La mobilité-formation professionnelle peut-elle répondre aux besoins de se former aux métiers d'avenir ?

Les structures de formation d'aujourd'hui sont-elles adaptables à la formation de demain ?



Rakeesh KHANDOO
expert comptable en Afrique du Sud



Séverine NIRLO
REGION Réunion



Brice VIRGINIUS
AGEFOS Réunion

EXPERTS-COMPTABLES, CONSACREZ-VOUS PLEINEMENT À VOTRE ACTIVITÉ



Être bien conseillé, c'est avant tout être bien compris.
Votre activité est votre priorité et votre temps est précieux.
Avec la BRED, accompagnez vos clients dans leurs projets
et concentrez-vous sur l'essentiel : votre cœur de métier.

Conférence de clôture

- Vision prospective tant sur le plan mondial que sur le plan de l'Océan Indien sur ce à quoi il faut s'attendre en matière de nouveaux besoins comme de nouveaux outils dans un proche avenir
- Mise en perspective des pistes de développement et opportunités offertes aux entreprises dans le sillage de ces nouveaux métiers.



Mylena PIERREMONT, conférencière
Fondatrice de Ming Pai



Lien pour visualiser les vidéos

<http://www.profession-comptable.re/category/videos>

Des Services qui changent la Formation !



Pour trouver les **SOLUTIONS FORMATION**
répondant à **L'ÉVOLUTION DE VOTRE ACTIVITÉ**
et pour faciliter l'**ANTICIPATION DE VOS BESOINS FUTURS**
Pour accompagner votre développement et renforcer votre compétitivité !

Versez vos contributions formation professionnelle continue 2015
à AGEFOS PME Réunion !

AGEFOS PME Réunion
c'est 40 ans d'expérience pour la formation
et l'emploi au service de votre entreprise !

SOLUTIONS

ÉVOLUTION

ANTICIPATION

Siège social : 32, rue de la Cayenne - BP 310 - 97458 Saint Pierre Cedex
Antenne Nord : Centre d'Affaires Cadjee - 62, Bld du Chaudron - 97490

PARTENAIRES du 3 novembre 2014

